

Université de Bourgogne  
UFR Droit, Sciences économique et politique (DSEP)

### Conditions pour intégrer le DU :

- ✓ Avoir min. Bac + 3 ou 5 années d'expérience professionnelle
- ✓ Envoyer un CV et une lettre de motivation
- ✓ Candidater en contactant le SEFCA **avant le 15 décembre**

### Coût :

- ✓ DU (140h) : 3 500 euros (hors frais d'inscription à l'uB)
- ✓ Module 1 seul : 1 800 euros
- ✓ Module 3 : 900 euros

*Tarifs spéciaux pour les étudiants et agents de l'uB, consulter le site internet du SEFCA*

### Programme détaillé et calendrier :

*Voir le site internet du SEFCA et de l'UFR DSEP*

### Contacts :

Responsable pédagogique :

Prof. Stéphanie Grayot-Dirx

@ : [stephanie.dirx@u-bourgogne.fr](mailto:stephanie.dirx@u-bourgogne.fr)

Support administratif (SEFCA) :

Julie PROENCA

Ingénieur de formation

@ : [julie.proenca@u-bourgogne.fr](mailto:julie.proenca@u-bourgogne.fr)

Tel. : 03.80.39.53.31

# DU Médiation

« Conduire une médiation signifie fondamentalement faciliter la communication entre les personnes en conflit afin de parvenir à un accord durable » Th. Fiutak

## Programme

Le DU est constitué des modules 1 et 2 cumulés (140h). Le module 3 est une formation courte complémentaire (60h).

### Module pratique 1 (70h)

#### Axe A. Le processus

- ✓ Cadre juridique de la médiation en France
- ✓ Psychologie du conflit relationnel
- ✓ Médiation, non-violence et construction de la paix
- ✓ Les clefs du processus de médiation

*Evaluation sommative : mémoire professionnel*

#### Axe B. Les acteurs

- ✓ Le médiateur et les médiateurs : posture et déontologie
- ✓ Le médiateur et l'avocat
- ✓ Le médiateur et le juge

*Evaluation sommative : fiche de lecture*

### Module pratique 2 (70h)

- ✓ Médiation et travail
- ✓ Médiation et famille
- ✓ Médiation et entreprises
- ✓ Médiation et matière administrative
- ✓ Médiation et dématérialisation du processus
- ✓ Repères pour s'installer en tant que médiateur

*Evaluation sommative : présentation de la médiation sur un terrain, en équipe*

### Module théorique 3 (60h)

Médiation et contrat : la clause de médiation préalable ; l'accord encadrant le processus de médiation ; homologation et exécution d'un accord de médiation

*Evaluation sommative : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche*

La médiation est un processus structuré, par lequel les parties à un différend, avec l'aide d'un tiers neutre, indépendant et impartial, tentent volontairement de mettre fin à celui-ci en toute confidentialité.

La médiation n'est pas seulement un mode « alternatif » au traitement judiciaire des litiges ; elle est aussi et surtout une **façon de prendre en considération la dimension interpersonnelle des conflits, grâce à l'intervention d'un tiers qui est sans pouvoir**, mais doté d'une formation et d'une éthique solides, en se projetant dans l'avenir.

Cette formation vous permettra de connaître les principes fondamentaux sur lesquels repose la médiation (en droit, en psychologie, en déontologie..), d'acquérir la maîtrise des outils nécessaires à la réalisation d'une médiation et au positionnement en tant que médiateur, grâce à une pédagogie active, par la pratique en petits groupes ; les formations seront dispensées par des spécialistes de la médiation, par des médiateurs aguerris, la pratiquant réellement.

Cette formation s'adresse aussi bien à ceux souhaitant devenir médiateurs, qu'à des professionnels souhaitant conseiller d'y recourir ou accompagner des personnes impliquées dans une médiation, ainsi qu'à des professionnels confrontés à des conflits et souhaitant utiliser certains outils de la médiation (DRH, responsables syndicaux, médecin du travail,...).